



# UNSa Aérien SNMSAC

Membre de



## **SPLAR - AEROPORT DE PERPIGNAN**

Service des Ressources Humaines  
Avenue Maurice Bellonte  
66000 PERPIGNAN

Objet : Désignation RSS

Ref : LD 25005

**Courrier envoyé par mail à** : Madame Lucie VERDIER : [lucie.verdier@aeroports-laregion.fr](mailto:lucie.verdier@aeroports-laregion.fr)

Madame,

En application de l'article du code du travail L2142-1-1 et suivants, je vous prie de bien vouloir prendre en compte la désignation de Madame LACAILLE Bénédicte comme Représentante de Section Syndicale UNSa Aérien SNMSAC chez la SPLAR - AEROPORT DE PERPIGNAN.

Nous vous remercions de bien vouloir assurer à notre représentante les moyens légaux et conventionnels nécessaires à l'exécution de son mandat syndical et de procéder à l'affichage de sa désignation.

En application de la législation en vigueur, une copie de ce courrier est adressée à l'Inspection du Travail.

Je vous prie d'agréer, mesdames en l'expression de mes respectueuses salutations.

Fait à Orly, le 15 janvier 2025

Laurent DALONNEAU  
Président du syndicat.

